



*Le Portail Internet sécurisé pour les télétransmissions
fiscales, sociales et comptables*

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ORDRE DES EXPERTS- COMPTABLES D'Auvergne

La Chaise-Dieu, Le 29 août 2007

Pierre DEROY, Ingénieur Technico Commercial Jedeclare.com

Présentation de la plateforme d'échanges dématérialisés jedeclare.com



*Le Portail Internet sécurisé pour les télétransmissions
fiscales, sociales et comptables*

Pierre DEROY

Ingénieur Technico Commercial Jedeclare.com

01 44 15 62 60 / 06 12 50 62 63

pderoy@cs.experts-comptables.org

Mission

**Accompagner les cabinets d'Expertise-Comptable
dans la mise en œuvre des téléprocédures**

**et plus particulièrement dans le domaine des
échanges bancaires**

Présentation de la plateforme d'échanges dématérialisés jedeclare.com



Jedeclare.com, le portail de la profession

- **Un guichet unique multi-flux, multi-destinataires, en EDI**
 - Flux fiscaux
 - EDI-TDFC, attestations OGA, EDI-TVA, DEB...
 - Flux sociaux
 - DUCS-EDI, DADS-U, DUE, DRP-MSA, DNA...
 - Flux bancaires
 - Collecte des relevés bancaires des clients du cabinet
 - Envoi des liasses fiscales vers les banques des clients du cabinet



Jedeclare.com, une plate-forme dédiée aux échanges de données dématérialisées

■ Une offre de services en évolution

- Dématérialisation de nouveaux imprimés dans le domaine fiscal (ex : TP, TF, TVTS...) ou social (ex : AT, IJSS...)
- Echanges de données normalisées inter-applications (Messages Comptables)
- Facturation fournisseurs électronique et archivage
- Mise en place de nouveaux partenariats (ex : Infogreffe)
- Accompagnement des cabinets dans la mise en place de nouveaux services de gestion externalisée pour leurs clients
- ...

Jedeclare.com et la TVA

- **Pour rappel, toutes les entreprises dont le CA est supérieur à 760.000 € HT sont désormais dans l'obligation de télédéclarer et de téléréglé la TVA**
- **Cela représente 250.000 nouvelles entreprises qui sont soumises à cette obligation en 2007**

Jedeclare.com et la TVA

▪ Les plus de jedeclare.com

- La fonction de **dépôt anticipé**, qui vous donne la possibilité :
 - De télédéclarer et de télérégler avant l'échéance
- Le service **GARMED**, qui vous donne la possibilité :
 - D'avertir automatiquement votre client par mail ou par fax du montant à payer
 - De demander à votre client de transmettre en retour son autorisation
 - De permettre à votre client d'apporter des modifications concernant le paiement
- Le **sous-compte entreprise**, qui vous donne la possibilité :
 - De superviser les déclarations saisies par votre client

Jedeclare.com et les flux sociaux

- **Adaptation de l'offre jedeclare.com aux nouvelles dispositions légales**
 - Après avoir donné la possibilité aux cabinets :
 - De télédéclarer la DADS-U et la DUE
 - De télédéclarer et de télérégler la DUCS
 - jedeclare.com est sur le point de vous permettre :
 - De télédéclarer la DNA (Déclaration Nominative Assedic)
 - De télédéclarer la DRP-MSA

Jedeclare.com et les flux sociaux

- **Développement des partenariats sectoriels, notamment avec les Caisses de Retraite**
 - A titre d'exemple, jedeclare.com donne la possibilité aux cabinets d'accéder, à partir de la gestion des comptes du cabinet dans jedeclare.com :
 - A l'espace privé du cabinet sur le portail ProBTP
 - Pour la consultation des codes cotisations ProBTP



Le Portail Internet sécurisé pour les télétransmissions
fiscales, sociales et comptables

Jedeclare.com et les flux bancaires

▪ Les objectifs de jedeclare.com

- Faciliter les relations entre les cabinets et les banques de leurs clients
- Permettre aux cabinets de bénéficier de conditions préférentielles dans le cadre de la collecte des relevés bancaires de leurs clients

Présentation de la plateforme d'échanges dématérialisés jedeclare.com



Le Portail Internet sécurisé pour les télétransmissions
fiscales, sociales et comptables

Jedeclare.com et les flux bancaires

- **Les banques partenaires de jedeclare.com dans votre région (logos?)**
 - Le Crédit Agricole Centre France et la Banque Chalus
 - Le CIC Lyonnaise de Banque et le CIC Société Bordelaise
 - Le Crédit Mutuel du Sud-Est et le Crédit Mutuel du Massif Central

Présentation de la plateforme d'échanges dématérialisés jedeclare.com

Jedeclare.com et les flux bancaires

▪ Les plus de jedeclare.com

- Gestion des aspects techniques à la place du cabinet, dans le cadre de la collecte des relevés bancaires
- Archivage et mise à disposition des relevés bancaires collectés :
 - Au minimum, pendant 18 mois
 - Avec une possibilité d'extension de la durée à 10 ans, sur demande
- Processus de contrôle des flux permettant une collecte des relevés fiabilisée :
 - Pas de mouvements en doublons
 - Pas de perte de données

Jedeclare.com et les flux bancaires

▪ Les plus de jedeclare.com

- Possibilité pour le cabinet de bénéficiaire, dans le cadre de la collecte des relevés :
 - Soit d'un effet de gratuité
 - Soit de conditions bancaires préférentielles : Au maximum 1,00 € HT / mois / RIB
- Possibilité pour le cabinet de bénéficiaire, dans le cadre de l'envoi des liasses vers les banques :
 - D'une rétribution valorisée à 300 JDC, ce qui représente au minimum 3 télédéclarations offertes



Jedeclare.com et les flux bancaires

▪ Les plus de jedeclare.com

- Possibilité pour le cabinet de transmettre les liasses fiscales de ses clients aux banques :
 - Sans impression des liasses
 - Sans mise sous pli
 - Sans acheminement postal



A noter

- **www.jedeclare.com**
 - Espace public de présentation du portail (technique, formalités...)
 - Votre espace privé
- **www.jedeclare.info**
 - Le Club JDC
 - Les éditeurs partenaires
 - Les actualités, les articles de presse, les témoignages ...
- **Hotline : 0890 71 06 13**